Titre RNCP Coordinateur opérationnel dans des établissements éducatifs scolaires et/ou de formation

RNCP : 42625
Faculté d'Education
Campus : **Angers**

NIVEAU D'ADMISSION	NIVEAU D'ÉTUDE VISÉ	MODALITÉS	CERTIFICATION
Bac+3 | En fonction de la certification visée	**Certificat professionnel**	**Formation continue | En présentiel | En distanciel**	**Diplôme enregistré au Répertoire national des certifications professionnelles au niveau 7**

Le Titre RNCP Coordinateur opérationnel dans des établissements éducatifs scolaires et/ou de formation est une certification professionnelle qui permet de développer des compétences de haut niveau en tant que responsable intermédiaire.

Présentation

Le **coordinateur opérationnel** exerce des fonctions de management opérationnel et stratégique dans les champs de l'éducation, de l'enseignement et de la formation. La particularité de sa mission est de collaborer étroitement à la mission du dirigeant d'une organisation éducative. Être coordinateur opérationnel, c'est donc développer des compétences autour de deux missions :

- Une mission d'expertise au sein d'un secteur d'activité (pilotage de projets, coordination d'équipes)
- Une mission d'appui à la direction (assistance et conseil à la direction, représentation du dirigeant).

Objectifs et compétences visées

Assurer une mission d'expertise par délégation du dirigeant

- Coordonner un secteur d'activité
- Concevoir et animer des projets en cohérence avec le projet éducatif de l'organisation

Assurer une mission d'appui au dirigeant

- Conseiller et assister le dirigeant
- Participer à l'élaboration et à la conduite de choix stratégiques de l'organisation

Les + de la formation

Une certification et un dispositif connectés aux besoins des organisations
Face aux défis que connait le système éducatif, l'expertise des coordinateurs devient un enjeu majeur auquel cette certification permet de répondre.

Une reconnaissance institutionnelle
Sous la responsabilité du SGEC et du collège employeur, cette formation permet aux personnels de l'éducation/formation d'évoluer professionnellement.

Un accompagnement personnalisé et soutenant
Un accompagnement sur mesure selon des modalités variées (individuelles/collectives), en fonction des besoins et en soutien au développement professionnel.

Informations complémentaires

Taux de satisfaction : 96%.

95%
Taux de réussite
Session 2025

98%
Taux d'insertion
À 6 mois post-diplôme

Données de référence : Session 2025

Programme

Le parcours de formation est organisé sur 2 ans avec, pour chaque année, 3 sessions de formation d'une semaine soit un total de 6 semaines et 210 heures de formation. Le titre est structuré autour de 4 blocs de compétences :

Année 1 :

- Bloc 1 Coordination d'un secteur d'expertise de l'établissement éducatif scolaire et/ou de formation
- Bloc 2 Pilotage de projets éducatifs.

Année 2 :

- Bloc 3 Conseil et assistance au dirigeant en gestion et représentation externe de l'établissement éducatif scolaire ou de formation
- Bloc 4 Contribution aux décisions et actions stratégiques de l'établissement.

Modules par année

Année 1 : Assurer une mission d'expertise par délégation du dirigeant

BLOC 1 : COORDINATION D'UN SECTEUR D'EXPERTISE DE L'ÉTABLISSEMENT ÉDUCATIF, SCOLAIRE OU DE FORMATION

- Élaborer un plan d'actions pour son secteur d'expertise à partir d'un diagnostic étayé
- Mobiliser l'équipe
- Accompagner les collaborateurs
- Assurer la gestion administrative et financière de son secteur d'expertise

BLOC 2 : PILOTAGE DE PROJETS ÉDUCATIFS

- Concevoir un projet, le faire valider et le promouvoir
- Mettre en œuvre le projet
- Constituer une équipe projet
- Évaluer le projet et dégager des perspectives

Année 2 : Assurer une mission d'appui au dirigeant

BLOC 3 : CONSEIL ET ASSISTANCE AU DIRIGEANT EN GESTION ET REPRÉSENTATION EXTERNE DE L'ÉTABLISSEMENT ÉDUCATIF, SCOLAIRE OU DE FORMATION

- Apporter conseil et assistance au dirigeant dans son domaine d'expertise
- Contribuer au développement de partenariats pour l'organisation
- Participer aux actions de représentation externe de l'organisation dans son domaine d'expertise

BLOC 4 : CONTRIBUTION AUX DÉCISIONS ET ACTIONS STRATÉGIQUES DE L'ÉTABLISSEMENT ÉDUCATIF, SCOLAIRE ET/OU DE FORMATION

- Participer à l'élaboration et à la conduite de choix stratégiques de l'organisation dans un cadre éthique et porteur de sens
- Contribuer en interne à l'animation et à la promotion du projet de l'organisation
- Participer de façon active aux instances de direction de l'organisation

Validation et modalités

VALIDATION ET MODALITES DU TITRE RNCP COORDINATEUR OPÉRATIONNEL DANS DES ÉTABLISSEMENTS ÉDUCATIFS SCOLAIRES ET/OU DE FORMATION

Au cours des 2 années, 4 blocs de compétences et une Épreuve Finale Transversale font l'objet d'une certification selon des modalités écrites et/ou orales :

Année 1 :

Bloc 1 (Coordination d'un secteur d'expertise de l'établissement éducatif scolaire et/ou de formation) : Diagnostic écrit de son secteur d'activité mettant en évidence :

- La place du secteur au sein de l'organisation
- Le diagnostic pédagogique et éducatif, GRH, administratif et financier
- La formulation de préconisations et leur traduction en plan d'action pour le secteur : nouvelles modalités de fonctionnement, formations, GPEC…

Bloc 2 (Pilotage de projets éducatifs) : Présentation orale d'un projet conduit dans le secteur d'activités : présentation de toutes les étapes de l'élaboration à l'évaluation.

Année 2 :

Bloc 3 (Conseil et assistance au dirigeant en gestion et représentation externe de l'établissement éducatif scolaire ou de formation) : Présentation orale d'une situation significative d'appui au dirigeant dans sa mission d'expertise.

Bloc 4 (Contribution aux décisions et actions stratégiques de l'établissement) : Présentation orale permettant de montrer la diversité des situations dans lesquelles le coordinateur exerce sa mission d'appui au dirigeant ainsi qu'une collecte de preuves professionnelles attestant de la contribution du coordinateur aux décisions et actions stratégiques.

A l'issue du parcours : Épreuve Finale Transversale, épreuve intégrative (écrite et orale) permettant d'évaluer la manière dont les compétences des 4 blocs sont intégrés dans la pratique.

La certification professionnelle de coordinateur opérationnel dans des établissements éducatifs scolaires et/ou de formation est acquise par la validation des quatre blocs de compétences, ainsi que la validation de l'épreuve finale transversale. En cas de validation partielle, le bénéfice d'un bloc validé est conservé à vie.

Il est proposé des équivalences partielles réciproques avec les deux autres certifications du SGEC :

- Dirigeant des organisations éducatives scolaires et/ou de formation
- Formateur d'enseignants, de formateurs et de cadres pédagogiques

ÉVALUATION ET RYTHME

Le parcours de formation est organisé sur 2 ans avec, pour chaque année, 3 sessions de formation d'une semaine (= 30h) auxquels viennent s'ajouter les temps d'accompagnement individuels et collectifs en intersession pour un total de 6 semaines et 210 heures de formation.

Chaque année de formation est marquée par la validation de deux blocs de compétences (Blocs 1 et 2 en année 1 / Blocs 3 et 4 en année 2) + Épreuve Finale Transversale en fin de parcours.

Admission

Prérequis

Public visé

Cette certification est ouverte à toute personne en responsabilité au sein d'une organisation éducative scolaire et/ou de formation, et notamment : enseignants coordinateurs de niveau, adjoints, cadres éducatifs, chargés de projets, responsables intermédiaires (de secteur, de pôle, etc.), etc.

Niveau de diplôme

Être titulaire d'un diplôme ou d'un titre de niveau 6 (bac+3) - accès dérogatoire possible.

Expérience professionnelle

Justifier d'une expérience professionnelle d'au moins un an dans un établissement éducatif, scolaire et/ou de formation et assurer déjà (ou dans les prochains mois) des fonctions de coordination opérationnelle dans les champs de l'éducation, de l'enseignement et de la formation :

- Coordonner un secteur d'activité
- Être interface entre la direction et la communauté éducative
- Participer à l'élaboration de choix stratégiques (instances de direction de l'établissement)
- Assister et conseiller le dirigeant

Comment candidater ?

1 Je candidate

Dossier de candidature à demander auprès de Régine PAVAGEAU.

- Candidater

2 Ma candidature est étudiée

3 Je finalise mon inscription administrative

Une fois admis(e), finaliser son inscription administrative en suivant les consignes reçues par mail.

Coût de la formation

Engagée pour une solidarité active, l'UCO pratique des frais de scolarité raisonnés et modulés, selon les ressources des étudiants et/ou de leur famille.

à partir de **7380€** par an selon la situation de la famille (à titre indicatif)

Calculez vos frais de scolarité

- **Bourse d'État :** possibilité d'obtenir une Bourse d'État.
- **Étudiants internationaux (hors espace Schengen) :** consulter les tarifs spécifiques.
- **Formation continue ou demandeurs d'emploi :** tarifs sur demande auprès de chaque formation.

Contacts

Emerik FLAMMENT
Responsable de la formation
emerik.flamment@uco.fr

Régine PAVAGEAU
Assistante de formation
regine.pavageau@uco.fr

Débouchés

Débouchés professionnels

Le titulaire de la certification peut exercer des activités d'adjoint au directeur ou de cadre dirigeant opérationnel dans des établissements de différents niveaux et de différentes spécialités en charge d'enseignement, d'éducation et/ou de formation.

Les dénominations les plus fréquentes sont :

- Adjoint de direction (adjoint chargé de : vie scolaire, ressources humaines, gestion financière,...)
- Directeur des études
- Coordinateur pédagogique
- Responsable d'unité pédagogique, éducative et/ou de formation

FAQ

À qui s'adresse cette formation ?

Le Titre RNCP Coordinateur opérationnel dans des établissements éducatifs scolaires et/ou de formation est ouvert à toute personne en responsabilité au sein d'une organisation éducative scolaire et/ou de formation, et notamment : enseignants coordinateurs de niveau, adjoints, cadres éducatifs, chargés de projets, responsables intermédiaires (de secteur, de pôle, etc.), etc.

Quel est le niveau requis pour s'inscrire ?

Les candidats doivent être titulaires d'un diplôme ou d'un titre de niveau 6 (bac+3). Toutefois, un accès dérogatoire possible (se renseigner auprès du responsable de formation).

Quelle est la durée de la formation et combien d'heures de formation sont prévues ?

Le parcours de formation est organisé sur 2 ans avec, pour chaque année, 3 sessions de formation d'une semaine (= 30h) auxquels viennent s'ajouter les temps d'accompagnement individuels et collectifs en intersession pour un total de 6 semaines et 210 heures de formation.

Bénéficie-t-on d'un accompagnement pédagogique ?

Oui ! Notre organisme de formation a développé une expertise reconnue en matière d'accompagnement personnalisé et nous veillons à offrir à chacun l'accompagnement le plus ajusté possible. L'accompagnement se met en place dès le lancement du parcours. A l'inscription, chacun reçoit le livret d'accueil de notre organisme, ainsi que le livret de formation, conformes aux exigences qualité ; l'engagement contractuel d'accompagnement y est spécifié.

L'accompagnement s'organise selon plusieurs modalités :

- Des temps collectifs en grand groupe
- Des temps en petit groupe de référence, autour d'un référent, pour favoriser les dynamiques de co-développement et trouver des espaces d'interlocutions, de partage et de confrontation à la fois sécurisants et stimulants
- Des temps individuels par le biais d'entretiens, ou de retour de la part du référent notamment pour les productions attendues dans le cadre de l'évaluation.

Chaque stagiaire est accompagné par un référent qui contribue à ce que le parcours soit individualisé selon les besoins :

- Il accompagne tout au long du parcours, du temps de positionnement initial à la préparation du dernier écrit à rendre. Il accompagne le stagiaire dans la construction de son identité professionnelle. Il aide à l'appropriation du référentiel de compétences à l'articulation des différents blocs et à la formalisation du parcours
- Il tient rôle et place de guide en matière de développement professionnel, il facilite l'appropriation et la synthèse, ainsi que l'intégration réflexive. Il est une ressource en termes de régulation et d'accompagnement sur le distanciel. Il peut avoir accès aux écrits intermédiaires produits si le candidat le souhaite
- Il assure l'accompagnement du travail d'élaboration des productions liées à l'évaluation.

Nous privilégions pour le choix de ces accompagnateurs des professionnels exerçant ou ayant exercé des responsabilités d'adjoint de direction ou de chef d'établissement et/ou de formateur d'enseignants. Leur bonne connaissance du référentiel et des différentes activités et productions leur permet d'ajuster leur accompagnement de manière à guider les avancées. Enfin, le responsable de formation demeure un interlocuteur précieux au fil du parcours.

Le Titre RNCP Coordinateur opérationnel dans des établissements éducatifs scolaires et/ou de formation est-il reconnu par l'État ?

Oui. Il est enregistré au Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) sur décision de France Compétences. Le Titre RNCP est reconnu par l'État et valable sur l'ensemble du territoire national. Il délivre un niveau de certification de niveau 7.

Contactez-nous

Angers
3, place André Leroy BP 10808, 49008 Angers
Tél. 02 41 81 66 00
comm@uco.fr

PLUS D'INFORMATIONS
/formation/titre-rncp-coordinateur-operationnel-etablissements-educatifs-scolaires-etou-formation